

Titre : Comment enseigner explicitement les comportements attendus aux élèves

Sous-titre : Comment aider chaque élève à trouver sa place, quels gestes pédagogiques pour faire face aux comportements atypiques ?

Accroche :

Les comportements des élèves s'observent à la fois dans le contexte des apprentissages (communiquer, coopérer, échanger...) et dans le contexte de la micro-société que constitue la classe (et plus largement l'école). Ces comportements sont tout à la fois dépendants du vécu de l'enfant en tant qu'élève, des valeurs éducatives reçues à la maison, et des attentes des enseignants. Mais au-delà de ces constats, tous les comportements s'apprennent et s'entraînent, dès lors qu'ils sont présentés explicitement aux élèves avec des outils de régulation. Par ailleurs, l'enseignement explicite des comportements est très porteur car il est beaucoup plus efficace de montrer le comportement attendu que de tenter de déconstruire les comportements inadaptés.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er et du 2d degré + Personnels non-enseignant.es

Effectif :

Min : 8

Max : 25

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...):

1. Savoir ce qui caractérise les différents comportements des élèves
2. Différencier comportements scolaires et comportements sociaux;

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjd@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

3. Disposer de repères permettant d'identifier les comportements problématiques ou inappropriés
4. Connaître des méthodes pour former les élèves aux comportements attendus
5. Savoir utiliser des modes de communication pertinents avec les « nouveaux ados »

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Désigner et expliciter les comportements scolaires attendus
2. Désigner et expliciter les comportements sociaux attendus dans le cadre de l'école
3. Utiliser le modelage pour exercer les élèves aux comportements attendus
4. Utiliser en équipe un outil de diagnostic des problèmes de comportements
5. Savoir entrer en communication en fonction de l'attitude de l'élève
6. Savoir utiliser des alternatives aux punitions : valorisation des comportements positifs, feedbacks, réparation éducative
7. Pouvoir accompagner les élèves vers la discipline coopérative
8. Être capable de prendre en compte les problèmes et les troubles du comportement

Contenu et déroulement :

MATIN :

Temps 1 : introduction

- Accueil : présentations, émargement, modalités pratiques
- Temps de recueil des attentes et des représentations : temps en petits groupes autour de questions posées par le formateur ; recueil de cas qui serviront de fil conducteur au cours de la journée ; mise en commun en grand groupe et focus sur les retours au questionnaire en ligne.

Temps 2 : Comportements, de quoi parlons-nous ?

- Généralités sur les comportements des élèves : qu'est-ce qui les caractérise ? en quoi sont-ils différents des comportements de l'enfant en dehors de l'école ? Qu'est-ce qui se joue dans les comportements scolaires ?
- Comment les comportements scolaires se construisent-ils ? Comment se manifestent-ils ?
- Comment l'élève peut-il réguler ses comportements ?
- Quelles différences entre comportements scolaires et comportements sociaux à l'école ?

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

- Quand ça dysfonctionne : comment faire la part des choses entre un problème de comportement et un trouble du comportement ? Dans les deux cas, comment agir ou réagir ?
- Découverte d'un outil permettant en équipe de diagnostiquer les problèmes ou troubles du comportement
- Contextualisation : en petits groupes, utilisation de cet outil pour un ou deux des cas évoqués en début de journée. Mise en commun en grand groupe.

Temps 3 : former les élèves aux comportements attendus

- Le modelage des comportements : comment le comportement attendu est présenté explicitement, puis enseigné et entraîné, et enfin évalué. 2 exemples parmi d'autres : la formation aux messages clairs et la formation à « la lecture à l'autre » (méthode des 5 au quotidien)
- La formation des élèves aux comportements sociaux (communication, empathie, gestion des émotions)
- Quels outils pour formaliser de manière explicite les comportements attendus ?
- Contextualisation : en petits groupes, choisir un ensemble de comportements à avoir dans une situation donnée et construire un outil permettant aux élèves de s'appropriier ces comportements et de s'autoévaluer. Restitution et mutualisation en grand groupe.

APRES-MIDI :

Temps 4 : Vers une approche positive

- Pourquoi il est plus efficace de désigner à l'élève le comportement attendu plutôt que de tenter de déconstruire les comportements inadaptés ? (ressources issues des neurosciences et de la psychologie cognitive). Le puissant pouvoir des feedbacks pour valider et ancrer les comportements positifs. Focus sur des gestes professionnels à développer...
- La discipline coopérative à l'école : quand la désignation et la régulation des comportements est l'affaire de tous ; le rôle des conseils d'élèves (ou conseils de coopération)
- Contextualisation : en grand groupe, lister et valider une « économie des feedbacks » positifs.

Temps 5 : des outils innovants pour communiquer et gérer les comportements des élèves

- Comment adapter sa communication en fonction de l'attitude, de la personnalité, de l'état émotionnel de l'enfant ? Présentation de la théorie des adaptations de Taïbi Kalher, et de la « théorie des portes » de Paul Ware.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

- Contextualisation : en grand groupe, mise en application autour de cas fictifs proposés par le formateur, puis d'un ou deux cas réels. Jeux de rôles.

Temps 6 : Conclusion de la formation

- Tour de table oral pour solliciter les ressentis, mais aussi recueillir les intentions de réinvestissement à court ou moyen terme (engagement actif)
- Rappel des modalités d'accompagnement et de suivi à l'issue de la formation
- Évaluation à chaud (questionnaire en ligne) et remise des attestations de formation

Modalités pédagogiques :

- Temps de recueil des besoins, des représentations, des conceptions, sous forme de brainstorming ou de world café
- Temps d'échanges et d'apports théoriques en grand groupe (création d'une culture et de préoccupations communes)
- Temps de travail en tables rondes pour l'analyse de pratiques et la réflexion autour de cas concrets d'élèves
- Temps de contextualisation pour créer des outils ou les adapter, proposer de nouvelles modalités de travail.

Supports utilisés :

Diaporamas, documents textes, vidéos ; appui sur des cas réels apportés par les stagiaires et par le formateur, références bibliographiques.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input checked="" type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jjd@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

	<input type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
 2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

Distanciel asynchrone

Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Date(s) :

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur : Jean-Luc Dacheux

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 - jld@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, assistante de formation : 06.42.11.41.83 – af.didascal.formation@gmail.com

Mélanie Delgado, assistante administrative : 06.07.26.55.21 – aa.didascal.formation@gmail.com

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation